
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : LES STRATÉGIES DU QUÉBEC MANQUENT DE COHÉRENCE

Montréal, le 25 janvier 2016 – En dépit d’un important soutien financier octroyé depuis la fin des années 90, la performance des entreprises québécoises est aujourd’hui loin d’être satisfaisante : la croissance de la productivité demeure faible, l’économie peine à créer des emplois, les investissements privés demeurent insuffisants et la production croît plus lentement que dans le reste du Canada. Dans ces circonstances, le gouvernement devrait revoir l’équilibre qui régit le fardeau fiscal des entreprises et l’aide qu’il leur accorde s’il souhaite réellement appuyer la croissance de son économie. Voilà les principaux constats qui se dégagent du rapport *Productivité et prospérité au Québec – Bilan 2015* dévoilé aujourd’hui par le Centre sur la productivité et la prospérité (CPP) de HEC Montréal.

« Au nombre des facteurs qui peuvent expliquer cette situation, on retrouve au premier chef un manque de cohérence dans les différentes politiques visant à stimuler le développement économique de la province, affirme Robert Gagné, directeur du CPP. Les idées émergent au gré des changements de gouvernement et même si quelques modifications en découlent, rien n’a jusqu’à présent permis de soulever la vague de fond nécessaire à l’établissement d’une politique de développement économique efficace. Or, sans un tout cohérent, chacune des réformes réalisées à la marge – si importante soit-elle – ne suffit pas à redresser l’économie du Québec. Seule l’élaboration d’une véritable politique de développement économique peut remettre le Québec sur les rails de la prospérité. »

Sur le fond, cette politique doit être structurée de manière à ce que les interventions du gouvernement appuient davantage le développement d’une culture de l’innovation, celle-ci représentant le principal rouage de l’accroissement de la productivité du travail. En ce sens, la politique de développement économique doit s’appuyer sur deux piliers : l’[éducation](#)* et la mise en place d’un environnement économique stimulant et performant.

Des mesures qui ratent leurs cibles

Dans sa forme actuelle, la stratégie du gouvernement privilégie une fiscalité plus lourde pour les entreprises, en échange de quoi, il offre à un certain nombre d’entre elles un important soutien financier. Le gouvernement du Québec consent ainsi trois fois plus d’aide aux entreprises que ne le fait le gouvernement de l’Ontario, cette aide étant en contrepartie accompagnée d’un fardeau fiscal 30 % plus important que dans cette province. Malheureusement, force est de constater que cette façon de faire n’apporte pas les résultats escomptés.

Selon les chercheurs, les changements de cap fréquents, le manque de transparence et d’évaluation qui caractérisent actuellement l’intervention gouvernementale au Québec agissent tel un frein à l’émergence et au dynamisme des entreprises.

Quelques actions à privilégier

« Pour s’assurer que l’aide octroyée aux entreprises produise de meilleurs résultats à moindres coûts, le gouvernement doit recentrer ses interventions en ciblant d’abord les PME, en utilisant davantage l’aide budgétaire et en précisant ses interventions pour faire en sorte que les cibles concordent avec les objectifs qu’il poursuit », recommande Robert Gagné. Un processus systématique d’évaluation de l’aide accordée doit par ailleurs être implanté afin de pouvoir ajuster périodiquement les interventions du gouvernement en s’appuyant sur des mesures d’efficacité tangibles. L’État doit aussi s’assurer que les PME puissent accéder à cette aide à un coût raisonnable et que l’accès à ce soutien ne demeure pas la chasse gardée des consultants.

Comme cette stratégie réduirait le volume de l’aide requise, le gouvernement pourrait se permettre d’alléger le fardeau fiscal des PME et d’aider ainsi un maximum d’entreprises. Deux mesures doivent être ici priorisées : l’exemption de la taxe sur la masse salariale, qui freine notamment la création d’emplois, et la réduction du taux d’imposition des petites entreprises, ces dernières étant aujourd’hui assujetties à un taux de 1,8 à 4 fois plus élevé qu’ailleurs au Canada sur les premiers 500 000 \$ de revenu imposable.

« Pour que les entreprises innovent et fassent preuve d’audace, le gouvernement doit en faire tout autant. Depuis trop longtemps, l’État québécois ne fait que moduler les mesures existantes. Or, s’il souhaite insuffler un véritable dynamisme à son économie, il doit faire preuve de vision et non plus se contenter d’ajuster à la marge les paramètres de l’aide qu’il octroie déjà, soutient Robert Gagné. Voilà pourquoi il s’avère essentiel d’adopter une véritable politique de développement économique. Cette dernière permettra de passer d’un système généraliste et opaque où l’aide est octroyée sans véritable évaluation à un système transparent où les interventions seront mieux définies et évaluées, et où l’aide sera octroyée à des fins précises. »

**Loin de se limiter à une analyse de l’aide octroyée aux entreprises, le Bilan 2015 du CPP propose l’élaboration d’une véritable politique de développement économique – laquelle comporte également plusieurs recommandations afin d’améliorer la scolarisation des Québécois – soit une condition essentielle pour accroître la productivité du Québec. Voir aussi le communiqué [L’éducation, loin d’être une priorité au Québec](#).*

Pour en savoir plus :

- Consultez le rapport [Productivité et prospérité au Québec – Bilan 2015](#);
- Téléchargez le communiqué de presse [en anglais](#).

À propos du Centre sur la productivité et la prospérité

Créé en 2009, le Centre sur la productivité et la prospérité de HEC Montréal mène une double mission. Il se consacre d’abord à la recherche sur la productivité et la prospérité en ayant comme principaux sujets d’étude le Québec et le Canada. Ensuite, il veille à faire connaître les résultats obtenus en organisant des activités de transfert, de vulgarisation et, ultimement, d’éducation. Pour en apprendre davantage sur le Centre, visitez le www.hec.ca/cpp.

- 30 -

Source :

Liette D’Amours
Responsable des relations médias
514 649-2347 - info.cpp@hec.ca